

Pour la France:

CH. DE MARCILLY.
MARCEL PLAISANT.
CH. DROUETS.
GEORGES MAILLARD.

Pour la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord:

H. LEWELLYN SMITH.
A. J. MARTIN.
A. BALFOUR.

Pour la Hongrie:

ELEMÉR DE POMPÉRY.

Pour l'Etat Libre d'Irlande:

G. O'KELLY DE GALLAGH.

Pour l'Italie:

DOMENICO BARONE.
LETTERIO LABOCCETTA.
MARIO GHIRON.

Pour le Japon:

S. SAKIKAWA.
N. ITO.

Pour le Maroc:

CH. DE MARCILLY.

Pour les Etats-Unis du Mexique:

JULIO POULAT.

Pour la Norvège:

B. WYLLER.

Pour les Pays-Bas:

J. ALINGH PRINS.
BIJLEVELD.
DIJCKMEESTER.

Pour la Pologne:

ST. KOZMIŃSKI.
FRÉDÉRIC ZOLL.

Pour le Portugal:

BANDEIRA.

Pour le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes:

Dr. YANKO CHOUMANE.
MIHAÏLO PRÉDITCH.

Pour la Suède:

E. O. J. BJÖRKLUND.
H. HJERTÉN.
AXEL HASSELROT.

Pour la Suisse:

A. DE PURY.
W. KRAFT.